

Vade Mecum

Tous ensemble
vers la Réussite



Agence
du Numérique

I.E.M.N
Institut Européen de
Médecine Naturelle



Sommaire

Préambules 06 - 07

Vers un objectif commun 08 - 09

Les parcours de formation 10 - 11

Parcours pédagogique 12 - 15

Une formation
aux nombreux avantages 16 - 23

Processus de validation 22 - 25

Processus pédagogique 26 - 35

Coût de la formation 36 - 37

Contact 38



**Patricia
VLOEBERGHs**

Directrice de l'I.E.M.N.

A son initiative, l'IEMN ouvre ses portes le 9 janvier 2009. Elle conçoit ensuite la plateforme e-learning accessible depuis 2015. Elle veille à la qualité de l'enseignement prodigué et met en place la norme ISO9001:2015. En 2010 elle obtient la certification, qu'elle maintient depuis. Vient ensuite en 2018 la labellisation par l'Agence du Numérique pour la qualité du parcours pédagogique proposé en ligne. C'est avec enthousiasme et bienveillance qu'elle assure depuis son rôle de directrice au quotidien. Son objectif à présent : faire connaître l'IEMN à tous les francophones de par le monde.

Avant-propos

Avant de commencer, et afin de découvrir la qualité des programmes de cours et contenus pédagogiques de l'IEMN, nous vous conseillons de :

- Découvrir « gratuitement » notre plateforme de cours en ligne par le biais des liens proposés en page d'accueil de notre site :

formation-naturopathe.ca

- Cette expérience vous permettra de vous immerger pendant 60 minutes dans notre univers e-learning.

Il est à noter que tous les cours sont préenregistrés et accompagnés de supports écrits.

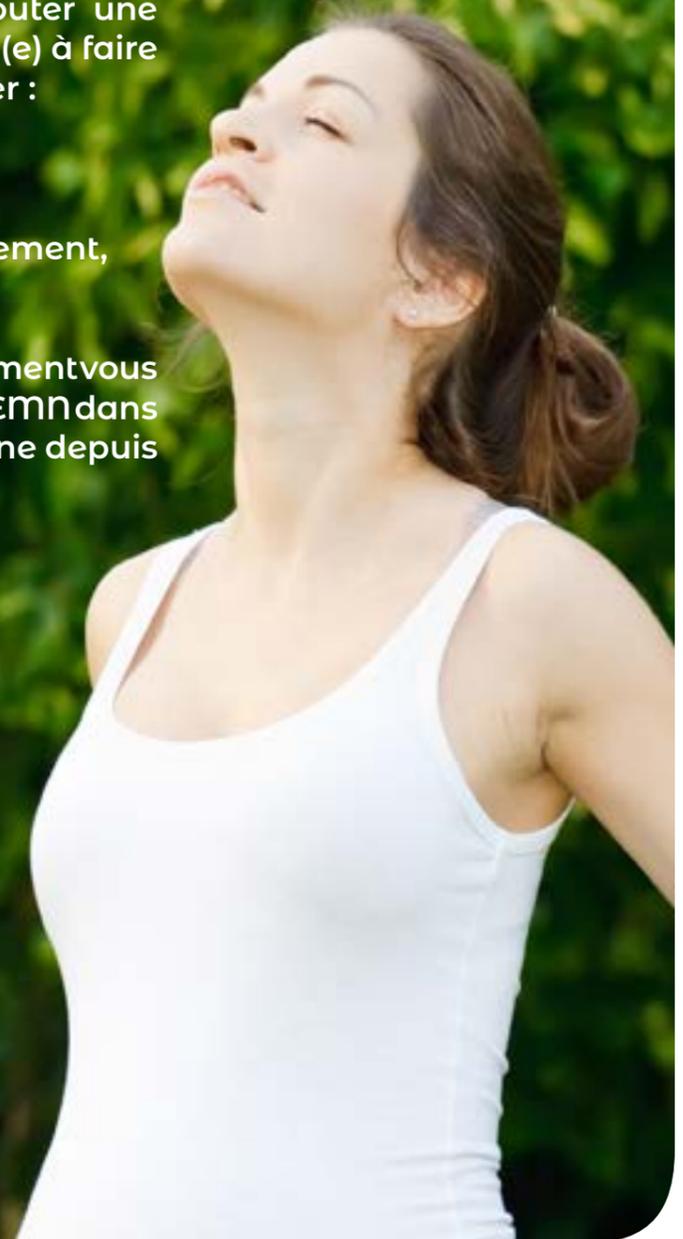
- Demander le dossier d'inscription & informations, également proposés en page d'accueil. Vous recevrez un courriel auquel seront joints plusieurs documents dont nous vous pourrez alors prendre connaissance.
- Nous vous invitons ensuite à prendre rendez-vous via notre agenda en ligne afin que nous puissions répondre aux questions éventuellement non résolues ou finaliser votre inscription.

Vivez de votre passion !

L'envie de faire une formation certifiante en naturopathie ou celle d'ajouter une corde à votre arc, vous a amené(e) à faire vos recherches afin de comparer :

- les différentes écoles,
- leurs programmes,
- leurs méthodes d'enseignement,
- leur corps professoral

Nous allons à travers de ce document vous exposer ce qui fait le succès de l'IEMN dans l'ensemble des pays francophone depuis plus de 15 ans maintenant.



Préambules

Fort de ses 15 années d'expérience l'IEMN a continué à enrichir ses cours afin de satisfaire des organismes tels que « L'Agence du Numérique », ou la Fondation du Dr. Edward Bach et obtenir sa certification ISO9001:2015.

Les objectifs étant :

- de proposer aux candidats naturopathes, une formation à la fois moderne et pertinente pour leur permettre de se lancer sereinement dans leur reconversion, leur nouvelle vie.
- de permettre aux professionnels de la santé de compléter leurs acquis en leur proposant un large panel de cours pouvant être suivis individuellement, par module en fonction de leurs aspirations.



L'IEMN depuis son ouverture en janvier 2009 n'a cessé d'évoluer, poursuivant par le biais de son plan d'amélioration continue (dont la concrétisation est soumise à la supervision annuelle par S.G.S., de l'application des normes de qualité ISO9001:2015), son objectif de perfection, soit 100% de réussite et satisfaction pour ses élèves et professeurs.

Il est évident que ce n'est pas seul, ni sans efforts constants de la part de l'ensemble des intervenants que nous y parvenons, mais « Tous Ensemble ».

Vers un objectif commun

L'intégralité du parcours pédagogique est étudié et adapté d'année en année afin de vous conduire vers un objectif commun : Votre Réussite.

C'est dans ce sens que nous avons développé notre parcours pédagogique de formation. Nous mettons tout en oeuvre afin de créer une synergie de groupe et un sentiment d'appartenance, afin d'offrir aux élèves qui le souhaitent, une source de motivation inégalée.

“La Réussite”



Les outils
mis
en place

1. “Parcours pédagogique certifiant”
2. “Carnet d'adresses des élèves de la promotion”
3. Liens “Zoom”
4. Travaux de groupes (Exemple : construction de QUIZ)
5. Sessions “Questions et Réponses”
6. « Assistance » (lundi au vendredi de 10h à 17h)
7. Plateforme d'examens en ligne « TestWe »
8. Examens oraux en visio-conférence

Les parcours de formation

Bien que nous proposons des formations en naturopathie depuis 2009, c'est depuis l'été 2015, que nous nous perfectionnons dans la formation en ligne, afin de permettre à tous les francophones de par le monde de suivre nos modules de cours "pré-enregistrés" dans des conditions optimales d'apprentissage, depuis leur "home sweet home" et dès lors

- Sans contrainte horaire : votre plateforme de cours individuelle est accessible 24h/24, 7 jours/7 pendant toute la durée de votre formation, afin de préserver la qualité de vie de chacun.
- Sans déplacements
- Avec des examens écrits en ligne via **TestWe**
- Avec des examens oraux en visioconférence via **Zoom**
- Le calendrier pédagogique vous guide uniquement dans le but d'assurer la synergie des élèves appartenant à une même promotion. Vous pouvez décider de ne pas intégrer une promotion, dans ce cas les seuls impératifs que vous aurez à respecter seront les dates d'examens et de remises des travaux demandés.

Modalité d'inscription :

Nous tenons à préciser ici qu'il n'y a aucun prérequis pour suivre les formations que nous proposons, étant donné qu'il s'agit dans la majorité des cas de réorientation professionnelle.

Il vous est possible de débiter le parcours pédagogique à n'importe quel moment. Si vous entamez celui-ci avant la rentrée académique, cela vous permettra de prendre de l'avance et si vous commencez en cours d'année, il vous suffira de rattraper les cours déjà vus selon le calendrier commun.

Formation certifiante en naturopathie 100% e-learning

• Cette formule peut être entamée à n'importe quel moment de l'année académique.

• Suivi de la formation intégralement en ligne.

• Accès à la plateforme de cours 24h/24 et 7j/7 durant toute la période de formation sur 2 années académiques.

• Il est recommandé d'intégrer un groupe de travail composé de 3 à 4 élèves de la même promotion, afin de communiquer, étudier ensemble et réaliser les quiz mensuels demandés.

La gestion des groupes se fait par l'IEMN à partir de la rentrée académique.

Formation par modules au choix via la boutique 100% e-learning

• Cette formule peut être entamée à n'importe quel moment de l'année académique

• Cette formule individuelle vous laisse le choix des modules que vous souhaitez suivre, sans contrainte aucune.

• Accès à la plateforme de cours 24h/24 et 7j/7 durant une période d'un an, à dater de l'achat du module de cours.

Si vous décidez de vous dissocier du système d'apprentissage mis en place par l'IEMN, les seuls impératifs à respecter seront : les dates d'examens et de remises des travaux demandés

Parcours pédagogique

sur deux années académiques

Programmes de 1ère & 2ème année :

L'intégralité du programme peut être consulté via la page d'accueil de notre site :

1. formation-naturopathe.ca
2. Sous l'onglet « Formation Naturopathe »
3. Ensuite : « Contenus de la formation »
4. Enfin : « Les cours de 1ère année » et « Les cours de 2ème année »

Cours optionnels :

Des cours optionnels sont également proposés. Ceux-ci ne font pas partie de la formation en naturopathie proposée par l'IEMN sur deux années académiques. Ils viennent compléter celle-ci et sont présentés via la page d'accueil de notre site :

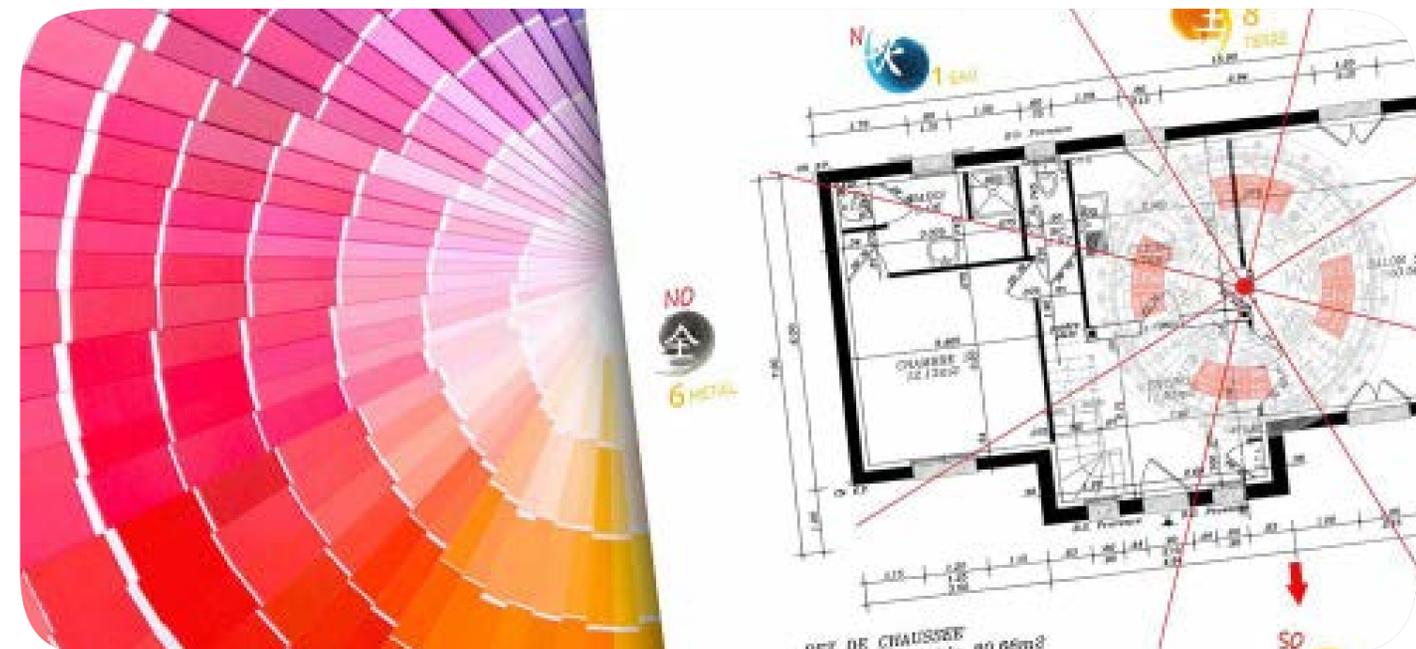
1. formation-naturopathe.ca
2. Sous l'onglet « Formation Naturopathe »
3. Ensuite : « Contenus de la formation »
4. Enfin : « Les cours optionnels »

N.B. :

- Le prérequis pour pouvoir suivre le niveau 2 agréé des fleurs de Bach est d'avoir suivi et réussi le niveau 1 agréé, (min. 2 mois auparavant.)
- Pour suivre la formations D.I.P.(Dermo Info Puture), le prérequis est le cours d'anatomie, physiologie et physio pathologie (module 2)



60 modules de cours jalonnent votre parcours pédagogique. Vous appréhendez **30 modules de cours lors de la première année** et ensuite les 30 suivants lors de la 2ème année.



Calendrier académique de 1ère année

Calendrier académique de 2ème année



Institut Européen de Médecine Naturelle : année académique 2024-2025

mois	septembre 2024	octobre 2024	novembre 2024	décembre 2024	janvier 2025	février 2025	mars 2025	avril 2025	mai 2025	juin 2025
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
4	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
6	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
8	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
9	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
13	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
14	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
15	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
16	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
17	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
18	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
19	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
22	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
23	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
24	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
25	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
26	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
27	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
28	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
29	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Le cours de Fleurs de Bach Niveau 2 agrégé qui sera donné les 21 et 22 16 juin 2025 par Véronique HEYNEZ-RADEMAKERS est un cours à option, non-obligatoire, ouvert à tous les élèves ayant réussi le Niveau 1 agrégé



Institut Européen de Médecine Naturelle : année académique 2024-2025

mois	septembre 2024	octobre 2024	novembre 2024	décembre 2024	janvier 2025	février 2025	mars 2025	avril 2025	mai 2025	juin 2025
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
4	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
6	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
8	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
9	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
10	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
12	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
13	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
14	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
15	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
16	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
17	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
18	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
19	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
22	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
23	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
24	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
25	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
26	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
27	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
28	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
29	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Le cours de Fleurs de Bach Niveau 2 agrégé qui sera donné les 21 et 22 16 juin 2025 par Véronique HEYNEZ-RADEMAKERS est un cours à option, non-obligatoire, ouvert à tous les élèves ayant réussi le Niveau 1 agrégé

Légendes des calendriers académiques

Légendes des calendriers académiques

Les dates et cours surlignés en orange sont les cours pour lesquels une session "Questions - Réponses" sera organisée par le chargé de cours et l'IEMN dans un délai de 3 semaines plus tard via « ZOOM ». Ce cours et les précédents (de ladite matière) doivent avoir été vus avant la date de la session "Q-R".

Les dates et cours surlignés en vert (1ère année) ou en jaune (2ème année) sont deux des trois dates de cours à voir pour le mois, à visionner et étudier (une première fois) avant la date surlignée en orange du mois suivant. Exemple : les modules de cours surlignés en septembre, devront donc être vus avant la date surlignée en orange en octobre.

Les élèves s'engagent à noter leurs questions dans un document coopératif, une semaine avant la date prévue du "Q-R", afin que le chargé de cours puisse structurer celles-ci et dissiper les incompréhensions éventuelles quant à la matière vue jusque là pour sa matière.

C'est également au même rythme que devront être remis les QUIZ des modules de cours vus, à titre de devoirs. Ceux-ci seront encodés et mis à disposition dans le « Carrefour des QUIZ » dans le meilleur délai possible, afin d'être disponibles pour tous les élèves inscrits dans une promotion et participant à l'élaboration des questionnaires.

Un calendrier précis de ces rendez-vous "Q-R" - "élèves - professeur" sera communiqué en temps voulu.

Les dates surlignées en fushia sont les dates des examens (généralement fin mai ou début juin et septembre pour les deux années).

Un enregistrement des sessions "Q-R" sera accessible pour les élèves de la promotion pendant une durée limitée en replay.

Une formation aux nombreux avantages

1. Accès au contenu pédagogique :

Vous aurez accès à vos cours en ligne 24h/24 - 7 jours/7 pendant toute la durée de votre formation. Vous pourrez consulter ceux-ci sur votre PC, votre tablette ou votre smartphone. De ce fait, vous pourrez les visionner autant de fois que souhaité.

Chaque module de cours est accompagné d'un support écrit et de nombreux QUIZ d'auto-évaluation.

Vous disposez donc de tous les éléments pédagogiques nécessaires, il n'y a plus qu'à...

2. Carnet d'adresses des élèves de la promotion :

Ce carnet reprend différentes informations relatives aux élèves ayant intégré votre promotion :

- Une photo
- Nom et prénom
- Adresse mail
- Numéro de portable WhatsApp
- Code Postal + Ville + Pays

Ces éléments permettent aux différents participants de se contacter pour :

- Faire ou refaire ensemble des exercices relatifs aux cours
- Réaliser les travaux demandés en équipe



3. « Liens Zoom vers les sessions “Questions-Réponses” »

La veille des dates de session “Q-R” un mail mentionnant un lien ZOOM permettant de se connecter sera envoyé à tous les élèves inscrits pour la formation complète certifiante en naturopathie « 100% e-learning ».

Il est demandé aux élèves nous rejoignant par le lien ZOOM de veiller à :

- Installer ZOOM sur leur ordinateur au préalable (afin de pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités, si besoin)
- Activer leur vidéo (nous devons pouvoir vérifier qui se connecte)
- Couper leur micro
- Veiller à ce que leurs nom et prénom s'affichent sous leur vidéo

Notre Conseil :

Nous recommandons vivement l'utilisation d'un casque d'écoute, afin de favoriser à la fois l'audition et la concentration.

Ceci vaut tant pour la participation aux sessions ZOOM, que lors du visionnage des cours sur la plateforme e-learning.





4. « Relais des Questions-Réponses élèves-professeurs »

Une fois par mois une session “Questions-Réponses” sera organisée sur base du calendrier pédagogique, dont le fonctionnements est expliqué pages 14 et 15.

Si par ailleurs vous avez une question par rapport au contenu d'un cours, que cela vous freine au niveau de votre apprentissage, n'hésitez pas : Envoyez votre question par mail à l'IEMN :

Nous assurons le relais avec le chargé de cours. Dans un souci de partage d'information, une fois que le professeur aura communiqué la réponse à l'IEMN, nous enverrons votre question accompagnée de la réponse du professeur à l'ensemble des élèves la promotion.

Note :
Nous insistons sur le fait qu'il s'agit donc bien de questions relatives à l'incompréhension au niveau de la matière, et non pas de questions d'ordre thérapeutique.

5. « Assistance » (du lundi au vendredi de 10h à 17h)

(Sauf en cas de souci technique sur plateforme = aussi le week-end)

3 possibilités vous sont proposées sur la page d'accueil du site



formation-naturopathe.ca :

- Nous appeler en direct
- Nous écrire
- Prendre un rendez-vous



Si vous avez des difficultés qui impactent votre apprentissage, n'attendez pas pour nous en parler, nous trouverons toujours une solution.



Patricia VLOEBERGHES - Directrice de l'IEMN répond personnellement aux appels

Processus de validation



« TestWe » notre partenaire
d'examens en ligne.

Depuis septembre 2020, les examens écrits ont lieu sur une plateforme d'examens sécurisée (en ligne) : **TestWe** utilisée dans de nombreuses universités et hautes écoles. Vous n'aurez donc pas à vous déplacer et continuerez à profiter du confort de votre « Home Sweet Home », pour gérer votre stress dans le calme et la sérénité.

Mais ne vous réjouissez pas trop vite,
votre PC devient votre surveillant personnel :

- Pendant la session d'examen, **TestWe** va, avec votre accord, bloquer toutes les applications de votre PC à l'exception bien entendu du logiciel de connexion à la plateforme **TestWe**.
- Le logiciel va ensuite vous demander de présenter votre carte d'identité ou votre passeport à la caméra web connectée à votre ordinateur, pour en prendre un cliché et prendra dans la foulée également une photo de vous.
- Votre ordinateur va par le biais de la caméra et du micro de votre ordinateur, vous enregistrer au niveau du son et de l'image pendant toute la durée de vos examens. Nous pourrions dès lors visionner les enregistrements en cas de suspicion de fraude.

Merci pour votre compréhension.

- Une fois cela fait, vous serez prêt.e et pourrez entamer votre session d'examens. Dès que vous aurez « Validé » le premier examen vous pourrez faire une pause, mais une fois l'examen suivant entamé, vous devrez attendre de « Valider » celui-ci avant de faire une nouvelle pause.

Donc vous l'aurez compris, vous alternerez examens et pauses.
Les horaires et l'ordre des examens vous seront communiqués par l'IEMN en temps voulu.

Les examens ont généralement lieu en deux phases :

- fin mai-début juin pour la première partie (détaillée ci-après)
- début septembre pour la deuxième partie (détaillée ci-après)



Voici quelques éléments qui vous permettront de vous familiariser dès à présent avec le logiciel. Ci-contre, copie de la capture d'écran du mail que vous recevrez en temps voulu du serveur **TestWe** pour vous connecter à votre plateforme Perso le jour « J ».

Nous vous invitons à lire attentivement « Le Guide de l'Utilisateur » et à visionner la vidéo démo.

La liste de vos examens sera affichée sur votre plateforme Perso en temps voulu. Un test technique vous sera proposé par **TestWe** lors de votre première connexion, afin de vous familiariser avec le logiciel. Vos examens ne seront pas accessibles avant les dates et heures définies par l'IEMN. Ces informations vous seront bien entendu communiquées par l'école. Vous pourrez constater que les examens sont liés à votre compte, mais ceux-ci ne seront pas accessibles avant le jour «J» à l'heure fixée.

En temps voulu vous recevrez ce mail, reprenant vos infos :



Bonjour **Votre prénom sera indiqué ici**

Bienvenue dans la communauté TestWe !

#1 Vos identifiants pour vous connecter

- > Nom d'utilisateur : **Votre adresse mail sera indiquée ici**
- > Mot de passe : ne **Suivie du mot de passe imposé**

#2 Téléchargez et installez le logiciel

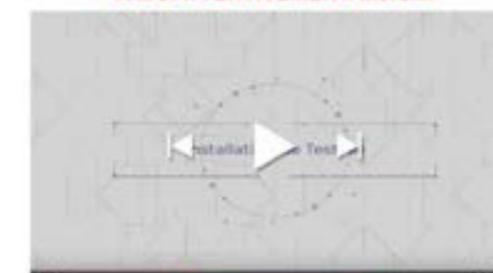
Version Windows

Version Mac

Installation indispensable après suppression de toute éventuelle d'ancienne version

#3 Vérifier 2/3 points sur **le guide utilisateur**

A lire ATTENTIVEMENT. Merci!!!



A visionner aussi :-)

#4 Une question?



Si vous avez une question, contactez Patricia de l'IEMN et pas MARTIN (comme il sera indiqué dans le mail)!

Nous vous souhaitons bonne chance pour vos futurs examens !

La Team TestWe

Des vidéos de présentation existent sur YouTube, nous vous recommandons de les visionner afin d'aborder le logiciel avec plus de sérénité en temps voulu :

- Première fois sur TestWe :

https://www.youtube.com/watch?v=TB_c3OsJ8-s

- Téléchargez et installez TestWe:

<https://www.youtube.com/watch?v=9izUxWzx-Jo>

- Soyez prêt pour votre examen à distance avec TestWe :

<https://www.youtube.com/watch?v=y7GxCBkS8bg>

#Proctoring



Comment éviter la triche pendant les examens en ligne ?

Processus
pédagogique

Examens écrits de 1ère année:

La première période d'examens, a lieu fin mai ou début juin et porte sur les matières suivantes :

- Les 6 premiers modules du cours de Base du Dr Thierry SCHMITZ. (Anatomie – Physiologie – Physio pathologie) (modules 1 à 6 inclus = 60 points)
- La Synthèse Nutritionnelle du Dr Thierry SCHMITZ. (1 module = 10 points)
- Fleurs de Bach niveau 1 agréé de Véronique HYNEN-RADEMAKERS (2 modules = 20 points)

La deuxième période d'examens, qui a généralement lieu le 1er ou le 2eme dimanche de Septembre, porte sur toutes les matières vues au cours de l'année académique écoulée, à l'exception de celles déjà présentées et réussies en mai-juin.

La cotation est de 10 points par module de cours. Pour les 30 modules que compte votre première année, le total se calculera donc sur 300 points. Il faut impérativement avoir obtenu au minimum 50% pour chacune des matières.

En cas d'échec(s) lors des examens de fin mai - début juin, la ou les matières concernées pourront être re-présentées en septembre de la même année. En cas de nouvel échec et en fonction des résultats obtenus il pourrait être envisagé de prolonger la durée de la formation d'une année académique. Dans ce cas, tous les examens seront à représenter, car on a tendance à oublier d'une année à l'autre.

Lors de la session d'examens de septembre, les élèves de 1ère année n'ont que des examens écrits à présenter. Ceux-ci ont généralement lieu le 2em dimanche de septembre.

Les élèves de 2ème année présentent généralement leurs écrits le 1er dimanche de septembre afin de connaître les résultats de ceux-ci, dont dépendront la présentation des examens oraux, qui auront quant à eux lieu les le 3em dimanche de septembre.

Déroulé des examens écrits sur TestWe

- Le logiciel TestWe va vous informer qu'il va fermer toutes les applications « ouvertes » sur votre PC et vous devrez à ce moment là marquer accord.
- Le logiciel va ensuite vous demander de présenter un document d'identité à la caméra (carte d'identité ou passeport) afin d'en faire un cliché.
- Le logiciel va ensuite prendre une photo de vous.
- Après ces vérifications, vous allez pouvoir entamer votre session d'examens.
- Si il y a plusieurs examens, vous commencerez par le premier et ainsi de suite. l'ordre chronologique de ceux-ci vous sera communiqué par l'IEMN en temps voulu.
- Il faudra « Valider » chaque examen pour le clôturer. Notez qu'il ne vous sera plus possible de revenir à un examen une fois que vous aurez « Validé » celui-ci.
- Entre deux examens, c'est-à-dire après avoir « Validé » un examen et avant d'entamer le suivant, vous pourrez faire une pause.
- Vous serez informé(e) de l'heure de début et de l'heure de fin de la session d'examens, ce sera à vous de gérer le temps de vos pauses, afin de boucler la session dans les temps impartis.

N.B. : Vous pouvez télécharger le manuel de l'utilisateur TestWe à cette adresse : https://helpmonanglais.fr/wp-content/uploads/2022/07/Guide-du-Candidat-TestWe_CLOE_1.pdf



En cas d'insuffisance de points

Si il y a échec(s) aux examens de fin mai - début juin, vous pourrez représenter cet / ces examen(s) lors de la session d'examens de septembre (1er ou 2em dimanche), qui porte quant à elle sur toutes les branches vues au cours de l'année académique écoulée, à l'exception des examens réussis le cas échéant lors de la session de printemps.

Pour les élèves qui décident pour des raisons personnelles, de « refaire » leur 1ère année, tous les examens seront à re-présenter au cours de l'année académique suivante, on a tendance à perdre une partie des connaissances acquises sur une durée d'un an.

Cela signifie donc bien qu'il n'y aura pas de dispenses par rapport aux examens réussis lors de l'année académique précédente.

Dans ce cas, une participation financière équivalente à 30% du coût d'une année de cours classique sera demandée, sauf si il en est décidé autrement par la direction, qui évaluera la situation en fonction de la raison qui aura mené à prendre cette décision (cas de force majeure).

En cas d'échec de votre 1ère année, vous ne « doublez » pas, vous passez en 2ème année, sauf si vous décidez de refaire celle-ci. Mais ATTENTION cela peut faire « lourd » car vous aurez à représenter toutes les matières de 1ère année en plus de tous les examens de 2ème année.



Examens écrits de 2ème année :

La première période d'examens, qui a lieu fin mai, début juin, porte sur les matières suivantes :

- **Aromathérapie** (6 modules = 60 points)
- **Initiation à la Médecine Traditionnelle Chinoise** (3 modules = 30 points)
- **Nutrition** (20 points pour l'examen écrit + 10 points pour le travail à rédiger = 30 points). Travail dont les directives vous seront communiquées en temps voulu par mail.
- **Phytothérapie** (4 modules = 40 points)

La deuxième période d'examens, qui a lieu le 1er dimanche de Septembre, porte sur les matières suivantes :

- **Hydrolathérapie** (1 module = 10 points)
- **Le jeûne et les monodiètes** (1 module = 10 points)
- Un examen « **Filtre à l'oral** » portant sur **l'anatomie, physiologie et physio pathologie** (sur 50 points)
- Un examen « **Filtre à l'oral** » portant sur **tous les protocoles de soins** vus au cours des deux années de formation (sur 50 points)
- **Psychologie Clinique** (4 modules = 40 points)
- **Mycothérapie** (1 module = 10 points)

L'horaire d'examens sur **TestWe** (plateforme d'examens en ligne) et l'ordre dans lequel ils seront à présenter sera communiqué en temps voulu.

La cotation est de 10 points par module de cours.

A cela seront ajoutés les points obtenus pour :

- **votre travail de fin d'études (votre compendium)**
- **la préparation du cas d'étude**
- **le " Filtre à l'oral " anat – physio et physio pathologie**
- **le " Filtre à l'oral " protocoles**
- **l'examen oral global naturo**
- **le test oral de colorthérapie**

En cas d'insuffisance de point aux examens de 2ème année



Si la note minimum de 50% n'est pas atteinte pour chacun des examens écrits des 2 périodes, vous ne pourrez accéder aux examens oraux.

Il vous faudra dans ce cas, représenter et réussir l'ensemble des examens écrits et travaux de la 2ème année académique l'année suivante, avant de pouvoir accéder aux examens oraux.

Il n'y aura pas de dispenses pour les cours réussis l'année précédente, car en un an on peut oublier beaucoup de choses. Nous avons vécu des cas similaires, qui n'ont finalement pu atteindre leur objectif.

Dans ce cas, une participation financière équivalente à 30% du coût d'une année de cours classique sera demandée, sauf si il en est décidé autrement par la direction, qui évaluera la situation en fonction de la raison qui aura mené à prendre cette décision (ex.: cas de force-majeure).

Vous garderez dans ce cas vos accès à la plateforme de cours, et tous les avantages des élèves de l'IEMN, en intégrant la promotion suivante

Vous pourrez ainsi approfondir vos connaissances et vous préparer dans les meilleurs conditions à votre certification.

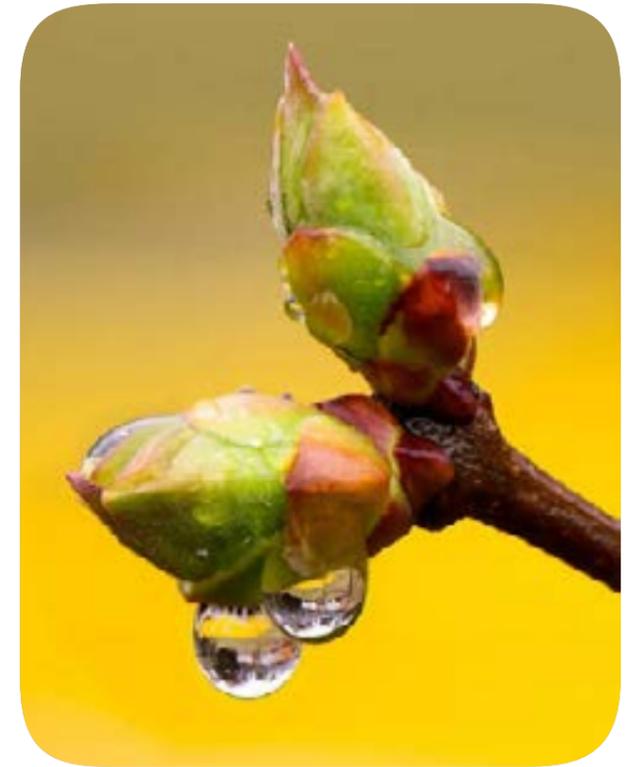
Travail de fin d'études : Votre « Compendium » Perso!

“Un compendium est typiquement un abrégé ou un condensé, sous la forme d'une compilation, d'un corpus de connaissances. Dans la plupart des cas, le compendium concerne un domaine de la connaissance limité et spécifié. Parfois le compendium représente le résumé d'un travail plus global. - [Wikipédia](#)”

C'est un outil « personnel », qui sera votre compagnon de route, votre aide-mémoire, dans l'exercice de votre future profession de thérapeute. Concevez-le afin qu'il soit pratique, logique et à votre image.

Il faut juste tenir compte du fait qu'il grandira avec vous... prévoyez donc une version numérique évolutive qui pourra être enrichie des connaissances complémentaires que vous acquerrez au cours de votre progression sur le chemin de la santé.

Une version « papier » et une version « numérique » devront être remises à l'IEMN pour le 20 août de l'année de votre certification.





Examens Oraux de 2eme année

Il faudra impérativement avoir obtenu au minimum 50% pour chacune des matières au programme, pour pouvoir se présenter aux examens oraux de fin de formation.

Les examens seront organisés en visioconférence via ZOOM.

L'horaire de passage des examens oraux sera communiqué quelques jours avant les épreuves, aux élèves qui auront réussi l'ensemble des examens écrits.

Déroulement des examens oraux

1. La veille de votre examen oral (anatomie & protocoles), vous aurez à raisonner par écrit sur **TestWe** à propos d'un cas de patient dont toutes les informations vous seront communiquées dans l'énoncé (pathologie(s), âge, sexe,...). Vous mettrez par écrit tout ce que vous envisagez de demander à votre patient, ce que vous pourriez lui conseiller... au cours de la consultation que vous imaginez.

Cette épreuve a lieu la veille des oraux, à livres ouverts, ce qui signifie Vous pourrez avoir accès à tous vos supports de cours, ainsi qu'à internet. Cet examen ne sera pas surveillé. Vous aurez 60 minutes pour cette épreuve.

Le lendemain, lors de votre épreuve orale, vous ferez un bref exposé au jury d'examen sur base de votre préparation écrite. Le jury aura déjà reçu une copie de votre préparation effectuée la veille sur **TestWe**.

2. Votre « Compendium » (qui doit être remis pour le 20 août de l'année de votre certification) aura été parcouru et coté par Monsieur Robert VILAIN (pharmacien) avant votre examen oral. Il pourra donc vous poser quelques questions à ce sujet.

3. Ensuite s'enchaîneront une série de questions sur l'ensemble des matières vues au cours de Base (anatomie – physiologie et physio pathologie) et Protocoles (toutes matières thérapeutiques vues au cours des deux années de formation).

4. En sortant de cet examen, vous aurez encore à rencontrer :
 • Véronique San Martin pour un examen pratique de colorthérapie en visio.





Coût de la Formation

Formation Certifiante en naturopathie 100% e-learning

Selon le mode de paiement choisi pour le règlement de la formation qui s'élève au départ à 5.750 \$CAD **par année académique** :

- Paiement « mensuel » :
5.750 \$CAD divisés par le nombre de mois qui composent la 1ère année de formation, en fonction de la date de démarrage de celle-ci.

Exemple : de septembre à août = 12 mois
= 480 \$CAD par mois.

Si l'élève commence sa formation **avant** la date de démarrage officielle (prévue fin septembre), par exemple en mai, soit 4 mois avant la date prévue :
le montant de 5.750 \$CAD sera divisé par 16 mois (de mai à août)
= 360 \$CAD par mois

- Paiement « annuel » :
5.750 \$CAD - 10 % = 5.175 \$CAD
à régler avant le début des cours.

L'ensemble des cours de 1ère année sont alors accessibles d'emblée sur votre plateforme. Il faudra néanmoins suivre le calendrier pédagogique de la promotion de septembre à juin.

Formation par modules au choix via la boutique 100% e-learning

Nous serons bien entendu à votre entière disposition au même titre que nous le sommes pour les élèves inscrits pour la formation certifiante en naturopathie.

Vous êtes cependant totalement libre du choix des modules de cours que vous souhaitez suivre, mais vous ferez ces choix et achats directement via la boutique en ligne.

Le montant de votre formation dépendra donc des achats effectués.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

4 possibilités vous sont proposées sur la page d'accueil du site
formation-naturopathe.ca :

- Appel direct (de 10h à 17h)
- Être rappelé
- Nous écrire
- Demande de rendez-vous

Si vous avez des difficultés qui impactent votre apprentissage,
n'attendez pas pour nous en parler,
nous trouverons toujours une solution.

Contact

Nous sommes à votre disposition

3 possibilités vous sont proposées sur la page d'accueil de notre site :

formation-naturopathe.ca :

- Nous appeler
- Nous écrire
- Prendre rendez-vous



**Dans l'attente du plaisir de vous lire,
de vous entendre ou de vous rencontrer,
toute l'équipe de l'IEMN et moi-même
vous souhaitons une excellente santé.**

Prenez bien soin de vous,

Patricia VLOEBERGHS

Directrice de l'Institut Européen de Médecine Naturelle



À bientôt



formation-naturopathe.ca